

étapeséchos

vendredi 16 novembre 2012 - n°281

édito

L'arrivée de l'hiver annonce un temps plutôt agité. Des choix de société sont servis à la table des politiques. Au menu, le mariage gay et l'adoption pour les couples homosexuels. Nous entrons de plein fouet dans le temps des polémiques, des brûlots en tous genres, des débordements verbaux qui ne laissent que peu de place aux questions et à la réflexion. Comment faire la part des choses entre l'exigence des uns, l'intransigeance des autres. Où se situe encore la part de l'humain? Quelle est l'écoute qui pourrait créer un espace pour s'entendre, qui accepterait l'autre avec ses choix, ses avis, ses expériences, ses retranchements?

Les propos, c'est bien connu, glissent vite vers un discours unique, culturellement admis par le plus grand. Si je comprends l'importance du sujet qui interroge et parfois maltraite nos codes du vivre ensemble. Je reste sans voix lorsque le discours devient obsessionnel, lorsqu'il se fait le lieu où s'expriment frustrations, pudibonderie et difficultés relationnelles.

Dans un monde en ébullition, n'y a t-il pas d'autres sujets bien plus incompréhensibles, intolérables, d'autres raisons d'être révoltés, d'autres combats plus vitaux à livrer.

Alors c'est vrai nous ne sommes pas tous d'accord mais si nous mettions de coté notre avis personnel en regardant en direction des pays qui l'ont déjà légalisé, on constaterait qu'il n'y a eu aucun fléau causé par cette réforme pour l'égalité des droits. En Belgique les moules se mangent encore avec des frites. L'Espagne a même remporté la coupe du monde de football en 2010. L'eau des fleuves canadiens ne s'est pas changée en sang. En Norvége, les fjords sont encore là. La Suéde a conservé son triple A et en Argentine on danse encore le tango.

Pourquoi la situation serait-elle différente en France? Comme l'a dit Michael Moore, « L'ignorance mène à la peur, la peur mène à la haine et la haine conduit à la violence, voilà l'équation ».

Marylène Badoux

... cette semaine...

> Séminaire Marketing : on attend vos

> "Quelles colos pour 2020?

- inscriptions!
- > Les équipes à vélo
- > Étapes de la semaine : éthic étapes Atou Carlines, Les Karellis
- >> Séminaire Marketing : on attend vos inscriptions!

Le réseau éthic étapes a le plaisir de vous convier à la 4^{ème} édition de son Séminaire Marketing annuel. Véritable temps fort dans la vie du réseau, cette rencontre sera l'occasion d'échanges et de partages d'expériences relatifs au marketing au sein du réseau mais également plus largement grâce à l'intervention de partenaires extérieurs. Sollicités pour leur connaissance de marchés potentiels pour le réseau et pour leur expertise marketing, ils interviendront dans la matinée sur les

thématiques du cyclotourisme, du géocatching, de la gestion de la relation client et du M-tourisme.

L'après-midi sera ponctuée de témoignages d'éthic étapes sur des initiatives marketing innovantes avec notamment le montage d'événements création de produits originaux pour les scolaires.

Enfin, ce séminaire sera également l'occasion de vous présenter le Plan d'actions pour l'année 2013 du réseau éthic étapes.

Les dossiers d'inscription avec le gramme et les informations pratiques vous ont été envoyés par mail cette semaine. Les fiches d'inscription sont attendues au pour le 22 novembre par mail à l'adresse info@ethic-etapes.fr ou par fax: 01 40 26 58 20. Deux formules d'inscription vous sont proposées intégrant un format « formation » qui permet ainsi aux éthic étapes qui le souhaitent de passer cette journée sur leur plan de formation.

>> Quelles colos pour 2020 ?

L'Unat organise à Paris le 23 novembre un colloque intitulé Quelles colos pour 2020 : vers une vision renouvelée des vacances d'enfants », animé par Patrick Drouet, directeur général d'Echanges et Découver-

Les colonies de vacances sont fortement impactées par les évolutions sociétales : nouvelles formes de liens familiaux, difficulté à la séparation, logiques de consommation qui remettent en cause les projets éducatifs initiaux, modifications du rapport au temps et à la mobilité des mineurs... A cela s'ajoutent l'impératif de conjuguer avec réglementation complexifiée et des difficultés économiques pour le développement de ce type de vacances. Ces mutations posent question sur le devenir des colonies de vacances à l'horizon 2020 et par là même sur le départ en vacances des enfants.

A travers des regards croisés et des initiatives diverses, ce colloque souhaite montrer qu'il existe aujourd'hui bien des raisons d'avoir confiance en l'avenir. Il sera l'occasion de réaffirmer le modèle futur des colonies de vacances



agenda

21 novembre I Commission Marketing à Aubervilliers

28 novembre I Comité directeur à Paris Fiap

6 décembre l Séminaire Marketing à Paris

28 au 31 janvier 2013 l Assemblée générale aux éthic étapes de Calais et d'Olhain

en cours...

- Inscription au séminaire Marketing du 6 décembre
- Mise en ligne des tarifs
 2013 pour
 l'accueil d'individuels
 l'accueil de groupes
 l'accueil d'enfants et scolaires
- > Urgent Finalisation grille d'autoévaluation / Classement Charte

éthic étapes

27 rue de Turbigo - 75002 Paris T. 01 40 26 57 64 - F. 01 40 26 58 20 E. info@ethic-etapes.fr autour d'une réflexion prospective et collective, engagée entre organisateurs de séjours, sociologues, historiens, représentants des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et des comités d'entreprises.

Vous pouvez encore vous inscrire pour cet évènement qui fera date (montant des frais d'inscription : 30 euros) en contactant l'Unat (Julie Beyou : j.beyou@unat.asso.fr) dans les meilleurs délais.

>> Les équipes à vélo

Des amendements adoptés récemment dans le cadre du PLFSS 2013 (plan de financement de la sécurité sociale) prévoient une réduction de cotisations sociales pour les entreprises qui En août 2012, l'actualisation de cette étude flotte de vélos et qui les mettraient à disposition des salariés pour leurs déplacements entre leur lieu de domicile et leur lieu de travail. Une autre mesure adoptée vise à étendre le régime des indemnités kilométriques aux vélos. La réduction de cotisations sociales sera égale aux frais générés par cette mise à disposition dans la limite de 25 % du prix d'achat de la flotte de vélos.

La réduction de cotisations sociales s'imputera sur le montant des cotisations sociales dues par l'employeur au titre de l'exercice au cours duquel l'achat de la flotte de vélos a été effectué.

Une autre mesure adoptée vise à étendre le régime des indemnités kilométriques aux vélos. L'employeur pourra ainsi prendre en charge, dans les conditions prévues à l'article L. 3261-4 du code du travail [relatif à la prise en charge des frais de transport des salariés] tout ou partie des frais engagés par ses salariés se déplaçant à vélo entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail, sous la forme d'une indemnité kilométrique vélo, dont le montant sera fixé par décret. Le bénéfice de cette prise en charge pourra se cumuler avec celle prévue dans le cadre de la prime transport, sous certaines conditions. Rappelons en effet qu'actuellement, la prime transport intègre les abonnements à un service public de location de vélos, de type Vélib' à Paris. Elle pourra également se cumuler avec le remboursement de l'abonnement transport lorsqu'il s'agit d'un trajet de rabattement vers une gare ou station ou lorsque le salarié réside hors du périmètre de transport urbain.

Le texte en est discussion actuellement au sénat et devrait être publié d'ici la fin de l'année.

(source : actuel -Rh)

L'ÉTAPE DE LA SEMAINE...

>> éthic étapes Atou Carlines, Les Karellis



« Nous ne savions pas que tout cela était impossible, alors nous l'avons fait. »

Voici six ans, nous produisions notre premier plan d'action autour de la réduction de la fraction fermentescible d'ordures ménagères issue de notre pôle restauration (1000 couverts jour) sous deux axes majeurs :

- 1. Optimisation du calibrage des denrées en sortie de cuisine.
- 2. Valorisation maximale de la FFOM.

Formations et sensibilisations de nos salariés, communication accrue auprès du public accueilli, recherche de la meilleure organisation du travail possible, investissement dans deux composteurs industriels, développement de nombreux partenariats au coeur du tissu économique local nous permettent, aujourd'hui, d'afficher, fièrement, des résultats plus que prometteurs.

- 25% de production de déchets en 2012, à taux de fréquentation moyen constant depuis 2006.
- Près de 11000 euros d'économies réalisées depuis l'avènement (en Février 2011) des composteurs industriels.

Et cet été, nous avons eu l'immense plaisir d'obtenir, grâce au concours de la SEM Environnement de Savoie et à la municipalité de Montricher Albanne, la normalisation (NFU44-051) de notre production d'amendement de sol. Ce dernier est désormais mis à la disposition, et gratuitement, des administrés de la collectivité.

Adrien Lesec